



## *Elections Départementales et Régionales*

Le calendrier des élections départementales et régionales a été fixé au 20 juin 2021 pour le premier tour et 27 juin pour le second.

Compte tenu de ce double scrutin et de la nécessité de respecter les gestes barrières, les bureaux de vote seront installés à la salle polyvalente.

Vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 14 mai prochain, soit en mairie soit directement en ligne.

La municipalité recherche activement des bénévoles pour la tenue des bureaux de vote pour des créneaux de deux heures.

Dans la mesure du possible, les membres du bureau devront être vaccinés. Pour ceux dont ce n'est pas le cas, si vous vous proposez en tant que bénévole, vous aurez la possibilité d'être vacciné en priorité ; à défaut, vous devrez produire un test PCR, fourni par la commune, 48h avant les élections.

Faites-vous connaître en mairie.



## *Cérémonie du 8 mai*

En raison de la situation sanitaire et des consignes de restriction toujours en vigueur, la cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945 ne sera pas ouverte au public.

Le nombre de participants sera strictement limité et les gestes barrières et la distanciation sociale rigoureusement respectés.

## *Collecte des ordures ménagères (poubelles vertes)*

La collecte du vendredi 14 mai est reportée au samedi 15 : décalage d'une journée compte tenu du jour férié : jeudi 13 mai (Ascension).

## *Trottinettes électriques*

La trottinette électrique a fait son entrée au Code de la route en octobre 2019.

Il paraît utile de rappeler quelques règles :

- le conducteur doit être âgé au minimum de 12 ans ;
- la vitesse maximale est limitée à 25 km/h ;
- pour des raisons évidentes de sécurité, le transport d'un passager, de même que le port d'écouteurs sont proscrits ;
- l'usager de ce moyen de locomotion a l'interdiction de circuler sur les trottoirs ...

(articles R 412-43-1 à R 412-43-3)



## *Pont de l'Ascension*

La mairie sera fermée les vendredi 14 et samedi 15 mai 2021.



## *Ecoles : prochaine rentrée scolaire*

Les pré-inscriptions à l'école primaire sont dès à présent ouvertes.

Elles ont lieu en mairie et concernent tout particulièrement les enfants âgés de 3 ans au 31 décembre 2021. Pensez à vous munir du carnet de vaccination et du livret de famille.